



Association pour l'Etude et la protection des
Vertébrés et végétaux des petites Antilles

Inventaire et statut des Mammifères des Antilles françaises (hors Chiroptères et Cétacés)



Illustration : *Jean Chevallier*

Rapport AEVA n° 27

Octobre 2001



Association pour l'Etude et la protection des
Vertébrés et végétaux des petites Antilles

Inventaire et statut des Mammifères des Antilles françaises (hors Chiroptères et Cétacés)

Olivier Lorvelec⁽¹⁾, *Michel Pascal*⁽¹⁾ & *Claudie Pavis*

Pastel de couverture de *Jean Chevallier* : Mangouste (*Herpestes javanicus*)
Dessins intérieurs de *Tanguy Deville* : Raton-laveur ("*Procyon minor*")

Rapport AEVA n° 27

Octobre 2001

Nous remercions le Parc Naturel Régional de la Martinique et le Parc National de la Guadeloupe qui ont permis la réalisation d'opérations d'éradications de mammifères allochtones, respectivement sur la Réserve Naturelle des Îlets de Sainte-Anne et sur celle de l'Îlet Fajou, opérations dont les premiers résultats sont cités dans ce document. Nous remercions également *Ronald Brithmer*, *Xavier Delloue*, *Eric Dubois-Millot*, *Maguy Dulormne*, *Philippe Feldmann*, *Michel Grandguillotte*, *Sandrine Grouard*, *David Guyader*, *Samy Hassani*, *Jean-Marc Pons* et *Alain Saint-Auret* pour les informations qu'ils nous ont communiquées, ainsi que *Nicolas Barré* et *Philippe Feldmann* pour leurs relectures de l'ensemble du document.

(1) Equipe Faune Sauvage et Biologie de la Conservation, INRA, SCRIBE, Campus de Beaulieu, F - 35042 Rennes Cedex. Messageries : lorvelec@beaulieu.rennes.inra.fr, pascal@beaulieu.rennes.inra.fr

Inventaire et statut des Mammifères des Antilles françaises (hors Chiroptères et Cétacés)

1. Résumé / Abstract

Résumé : Les Mammifères sauvages, en dehors des Chiroptères et des Cétacés, sont représentés par peu d'espèces dans les Antilles françaises (Martinique et Guadeloupe). Cependant, ils constituent actuellement des peuplements originaux dans les différentes îles car l'installation de l'Homme, depuis l'arrivée des Amérindiens, a provoqué un complet renouvellement des espèces.

Les espèces terrestres autochtones et endémiques (au moins trois rongeurs) sont toutes présumées éteintes. L'une des deux espèces marines (un carnivore) est également éteinte, l'autre (un sirénien) a disparu de la zone géographique considérée. Les espèces actuelles (un marsupial, deux carnivores et cinq rongeurs) présentent toutes une large répartition et sont toutes présumées allochtones.

Ce renouvellement faunique complet est à mettre en relation avec les interprétations similaires, formulées à partir de données archéozoologiques, pour plusieurs îles méditerranéennes.

Mots-clés : Antilles françaises / Martinique / Guadeloupe / Saint-Barthélemy / Saint-Martin / Mammifères / Marsupiaux / Carnivores / Siréniens / Rongeurs / Espèces autochtones / Espèces endémiques / Espèces éteintes / Espèces allochtones / Invasions biologiques / Biodiversité / Biologie de la Conservation.

Checklist and Status of the French West Indies Mammal Species (except Chiroptera and Cetacea)

Abstract : The number of wild mammals species, if one excluded Chiroptera and Cetacea, is very low in the French West Indies (Martinique and Guadeloupe). However, they constitute actually original communities in the different islands because the human settlement, since the Amerindian arrival, induced a full renewal of the species.

All the autochthonous and endemic terrestrial species (at least three rodents) are presumably extinct. One of the two marine species (a seal one) is extinct too, the other one (a manatee one) no longer exists in the French West Indies. The current species (one marsupial, two carnivorous and five rodents) are wide distributed. All are presumably allochthonous.

This full renewal of the species is to related to the similar interpretation founded on archaeozoological data of several Mediterranean islands.

Key-Words : French West Indies / Martinique / Guadeloupe / Saint Barthelemy / Saint Martin / Mammalia / Marsupialia / Carnivora / Sirenia / Rodentia / Autochthonous Species / Endemic Species / Extinct Species / Allochthonous Species / Biological Invasions / Biodiversity / Biological Conservation.

Inventaire et statut des Mammifères des Antilles françaises (hors Chiroptères et Cétacés)

Référence complète : AEVA, 2001 (Lorvelec O., Pascal M. & Pavis C.). Inventaire et statut des Mammifères des Antilles françaises (hors Chiroptères et Cétacés). *Rapport n°27 de l'Association pour l'Etude et la protection des Vertébrés et végétaux des petites Antilles (AEVA)*. Petit-Bourg, Guadeloupe, octobre 2001 : 21 pages.

2. Table des matières

1.	Résumé / Abstract	2
2.	Table des matières	3
3.	Introduction	4
4.	Matériel et méthodes	5
4.1.	Zones géographiques retenues	5
4.2.	Espèces retenues, espèces non retenues	5
4.3.	Invasions biologiques	6
4.4.	Espèces autochtones, espèces allochtones	7
4.5.	Statut de protection des espèces	7
5.	Inventaire et répartition des espèces	8
5.1.	Espèces autochtones	8
5.2.	Espèces anciennement introduites	9
5.3.	Espèces récemment introduites	11
6.	Statut des espèces actuellement présentes	14
6.1.	Effectifs des populations	14
6.2.	Impact sur les écosystèmes d'accueil	14
6.3.	Statut de protection	16
7.	Conclusion : évaluation de l'impact de l'Homme	16
8.	Références bibliographiques	17
9.	Annexe : liste des espèces de Mammifères des Antilles françaises, hors Chiroptères et Cétacés (excluant celles dont la présence demeure insuffisamment documentée) : Martinique, Guadeloupe et Îles du Nord (Saint-Barthélemy et Saint-Martin)	21

Inventaire et statut des Mammifères des Antilles françaises (hors Chiroptères et Cétacés)

3. Introduction

Si l'on excepte les Chiroptères et les Cétacés, la diversité spécifique des Mammifères sauvages des Antilles françaises est réduite. On peut donc s'interroger sur l'intérêt d'en réactualiser l'inventaire. Trois raisons motivent la rédaction de ce document.

D'une part, de nouvelles données concernant la systématique, la nomenclature et le caractère autochtone ou non de certaines espèces sont apparues récemment.

D'autre part, on observe un regain d'intérêt pour la nature et pour les phénomènes d'interférences de plusieurs espèces allochtones sur le fonctionnement des écosystèmes locaux (e.g. Feldmann *et al.*, in AEVA, 1996 ; Pascal *et al.*, in AEVA, 1996 ; Jérémie, 1999 ; Pascal, 1999 ; Ibéné, 2000 ; Lorvelec *et al.*, in AEVA, 2000 ; Pascal & Lorvelec, 2001).

Enfin, l'impact des espèces allochtones sur l'état sanitaire de la population humaine fait l'objet de diverses recherches à la Guadeloupe. Des travaux ont porté sur le rôle du Rat noir et, accessoirement, du Rat-surmulot, dans l'épidémiologie de la bilharziose à *Schistosoma mansoni* (e.g. Théron *et al.*, 1978 ; Jourdane & Imbert-Establet, 1980 ; Combes & Delattre, 1981 ; Golvan *et al.*, 1981 ; Borel, 1990) et sur le risque de propagation de la parasitose en Grande-Terre, suite au développement des cultures irriguées (Kermarrec, 1981). S'y ajoutent des travaux sur le rôle potentiel des trois rongeurs muridés allochtones (Rat noir, Rat-surmulot et Souris domestique) et de la Mangouste, également allochtone, dans le développement des cas de leptospirose à *Leptospira interrogans* (Strobel *et al.*, 1992 ; Goursaud & Pérez, 1993 ; Michel, 2001) et celui des rats dans les rares cas de parasitoses à *Angiostrongylus costaricensis* (Juminer *et al.*, 1993).

Pour contribuer à une meilleure connaissance de la biodiversité des Mammifères des Antilles françaises et pour faciliter les études à venir en biologie de la conservation et en épidémiologie, nous avons établi une liste des espèces (hors Chiroptères et Cétacés) et réuni des informations historiques sur le caractère autochtone ou non de leur présence. Nous avons également souligné le statut écologique et les mesures de protection existantes, pour les espèces actuellement présentes, et dressé un bilan de l'impact de l'anthropisation sur la composition de cette faune.

4. Matériel et méthodes

4.1. Zones géographiques retenues

Les Antilles françaises regroupent deux régions administratives situées dans les Petites Antilles : la Martinique et la Guadeloupe. Si la Martinique et ses îlots périphériques constituent une entité géographique, il n'en est pas de même pour la Guadeloupe. Pour cette dernière, nous avons distingué deux ensembles géographiques. Le premier, auquel nous avons réservé le terme de Guadeloupe, comprend les îles de la Basse-Terre et de la Grande-Terre, ainsi que leurs îlots périphériques et les îles ou micro-archipels proches (Marie-Galante, Les Saintes, la Désirade et La Petite Terre). Le second, situé au nord des Petites Antilles et que nous avons nommé les Îles du Nord, comprend les îles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ainsi que leurs îlots périphériques. Celle de Saint-Martin, bien que partagée administrativement en un territoire français et un territoire néerlandais (Sint Maarten), a été considérée dans sa totalité.

4.2. Espèces retenues, espèces non retenues

Les éléments de systématique et de nomenclature concernant les taxons mammaliens cités dans ce travail sont issus, sauf indication contraire, de Wilson et Reeder (1993).

Ce travail a concerné l'ensemble des Mammifères sauvages autres que les Chiroptères (Chauves-souris) et les Cétacés. Les Carnivores marins (Pinnipèdes) et les Siréniens ont donc été documentés. C'est dans ce cadre taxinomique restreint que nous avons répertorié les espèces des Antilles françaises. Celles dont la présence n'a pas été confirmée et celles, introduites, dont la survie des individus observés n'a pas été établie, ont été traitées mais non reprises dans la liste présentée en annexe.

L'Homme a été, de façon fortuite (évasions) ou volontaire (lâchers), à l'origine de la constitution de populations sauvages issues de stocks d'animaux domestiques. Les espèces concernées par ce processus n'ont pas été traitées dans ce document (e.g. le Chien (*Canis lupus*), le Chat (*Felis silvestris*) le Porc (*Sus scrofa*), la Chèvre (*Capra hircus*), etc.). Il convient cependant de signaler l'impact important de ces animaux sur la faune autochtone, notamment celui des porcs retournés à l'état sauvage aux 16^{ème} et 17^{ème} siècles (Tertre, 1667_b ; Pinchon, 1967) ou encore, actuellement, celui des chiens errants et des chats harets ainsi que celui des chèvres vivant en liberté sur certains îlots.

Une espèce susceptible d'être présente de façon accidentelle ou erratique méritait d'être mentionnée en complément de cet inventaire. Il s'agit d'un carnivore marin, le Phoque à capuchon (*Cystophora cristata*), distribué dans la partie nord de l'Océan Atlantique et dans l'Océan Arctique, dont un spécimen a été découvert, blessé au ventre, dans la Réserve Naturelle Marine de Saint-Barthélemy, le 26 juillet 2001 (Samy Hassani, *comm. pers.*, septembre 2001). L'animal est mort en dépit des soins qui lui ont été prodigués par le gestionnaire de la réserve. Sa détermination spécifique a été réalisée sur photographie par Samy Hassani (Océanopolis, Brest).

4.3. Invasions biologiques

Williamson (1996) donne la définition suivante de l'invasion biologique : accroissement durable de l'aire de répartition d'un taxon. Selon cette définition, les invasions biologiques ne se limitent pas à celles d'origine anthropique (invasions sub-spontanées et introductions volontaires ou non) mais intègrent les invasions spontanées, processus naturel identifié à l'échelle des temps géologiques et réputé participer à l'évolution dans sa globalité (e.g. Darwin, 1859 ; Mac Arthur & Wilson, 1967 ; Wilson, 1969).

La définition qu'en donne l'*Invasive Species Specialist Group* (ISSG) de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et des Ressources Naturelles (UICN, Anonyme, 1999) est sensiblement différente : est considérée comme invasive, une espèce allochtone qui, s'étant établie dans des écosystèmes ou habitats naturels ou semi-naturels, y est un agent de perturbation et nuit à la diversité biologique autochtone.

Cette définition restrictive est commandée par le souci d'efficacité de ce groupe, impliqué spécifiquement dans l'élaboration de stratégies de gestion à l'encontre d'espèces perturbatrices dont l'Homme est à l'origine de l'invasion. Elle intègre l'appréciation globale suivante admise par la communauté des spécialistes : 90 % des tentatives d'introductions se soldent par des échecs et, parmi celles couronnées de succès, 90 % sont réputées ne pas générer de perturbations majeures (Williamson, 1996). Une introduction réussie générant des perturbations constitue donc un événement rare en regard du nombre d'introductions. Les invasions biologiques répondant à la définition de l'ISSG constituent ainsi un sous-ensemble des invasions biologiques au sens de Williamson.

Il est cependant admis par de nombreux spécialistes que, dans la majorité des cas, le recul du temps fait défaut pour apprécier la solidité de l'installation d'une espèce introduite (Wilson, 1993) et qu'il peut s'écouler un substantiel laps de temps entre cette installation et la perception de la nature et de l'importance des perturbations qu'elle est susceptible d'engendrer.

En raison de ces deux arguments, mais aussi parce qu'il nous paraissait important, dans le cadre d'une contribution à la biologie de la conservation, de pouvoir apprécier de façon fondée la part de l'Homme dans les phénomènes d'invasions biologiques, nous avons retenu pour notre travail la définition large donnée par Williamson (à une échelle temporelle précisée par la suite).

Par ailleurs, la définition de l'ISSG repose sur la notion d'établissement d'une espèce sans préciser ce que recouvre exactement ce terme. Pour les besoins de notre travail, nous avons considéré que l'établissement d'une espèce se caractérisait par sa pérennisation locale grâce à sa reproduction sur place.

4.4. Espèces autochtones, espèces allochtones

L'installation initiale des Amérindiens dans les Petites Antilles remonterait au moins à 2000 ans B.C. (Pregill *et al.*, 1994). Les espèces éteintes ou disparues de la zone géographique considérée depuis cette date ont été traitées au même titre que les espèces actuellement présentes. D'éventuelles espèces éteintes ou disparues avant l'installation de l'Homme n'ont pas fait l'objet de recherches pour cet inventaire.

Une espèce a été considérée comme autochtone s'il n'existe aucune raison de penser que sa présence est le résultat d'une invasion biologique, d'origine anthropique ou non, depuis cette époque de référence.

Au contraire, une espèce a été considérée comme allochtone si elle se trouve à l'extérieur de son aire de répartition naturelle, du fait d'une invasion biologique (dans le cas de ce travail, il s'agit d'une introduction volontaire ou fortuite) depuis cette époque.

En complément, une introduction a été définie comme ancienne si elle s'est produite avant le début de la colonisation européenne (à la fin du 15^{ème} siècle) et comme récente si elle s'est produite par la suite.

4.5. Statut de protection des espèces

Le classement dans la Liste Rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et des Ressources Naturelles (UICN - Edition 2000, Anonyme, 2000) des espèces répertoriées dans ce travail, a été cité. Cette liste est destinée à évaluer le degré de menace d'extinction des espèces pour l'ensemble de leurs aires de répartition à l'échelle mondiale et sans distinction de sous-espèces ou de populations. Les catégories utilisées sont : espèce éteinte (EX), éteinte à l'état sauvage (EW), gravement menacée d'extinction (CR), menacée d'extinction (EN), vulnérable (VU), à faible risque (LR), insuffisamment documentée (DD) et non évaluée (NE).

Les annexes de la Convention Internationale de Washington (Anonyme, 2001), relative à la réglementation du transport et du commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES : *Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora*) ont également été consultées.

Les espèces faisant l'objet de mesures de protection édictées par la législation française, sous la forme d'arrêtés concernant les départements de la Martinique et de la Guadeloupe pour les Mammifères terrestres (Anonyme, 1987_{a,b}) ou l'ensemble du territoire national pour les Mammifères marins (Anonyme, 1995), ont été mentionnées.

5. Inventaire et répartition des espèces

5.1. Espèces autochtones

A l'arrivée des Européens à la fin du 15^{ème} siècle, outre des chiroptères, la faune mammalienne terrestre et sauvage des Antilles françaises aurait compté au moins trois espèces de rongeurs de la famille des Muridae, appartenant à la sous-famille des Sigmodontinae et plus précisément à la tribu des Oryzomyini (Allen, 1911 ; Simpson, 1956 ; Wilson et Reeder, 1993 ; Pregill *et al.*, 1994). Des restes fossiles de rongeurs de ce groupe (Rice Rats des Anglo-Saxons) sont d'ailleurs connus dans la quasi-totalité des Petites Antilles.

- La Martinique hébergeait le Rat-pilori, *Megalomys desmarestii* (*pilorides* est un synonyme de *desmarestii*), proche de *Megalomys luciae* de l'île voisine de Sainte-Lucie ainsi que de *Megalomys audreyae* de Barbuda, dont la connaissance repose sur très peu de vestiges sub-fossiles et qui n'est pas citée par Wilson & Reeder (1993). Ces deux (ou trois) espèces appartenaient à un genre endémique et éteint des Petites Antilles, apparenté à divers genres de rongeurs oryzomyines possédant des représentants actuels dont *Oligoryzomys* et *Oryzomys*. La dernière population de *M. desmarestii* aurait survécu sur les flancs de la Montagne Pelée et se serait éteinte avec l'éruption de 1902 (Balouet & Alibert, 1989 ; Anonyme, 2000).
- A la Guadeloupe, pour le moins en Grande-Terre, à Marie-Galante, ainsi qu'à La Petite Terre (Sandrine Grouard, *comm. pers.*, novembre 1997), vivaient d'autres rongeurs oryzomyines connus par des restes sub-fossiles. Cette (ou ces) espèce non décrite était apparemment proche d'*Oligoryzomys victus*, espèce décrite de Saint-Vincent, considérée comme endémique de cette île et probablement éteinte (Wilson et Reeder, 1993). Elle (ou elles) correspond au Rat-mondoungue, cité par le R.P. Pinchon (1967), parfois mentionné sous le nom "*Oryzomys mégalomis*" (*sic*) et réputé endémique de la Guadeloupe. Si le Rat-mondoungue est donné comme peut-être encore présent en Basse-Terre par divers auteurs (Pinchon, 1967 ; Lescure, 1979), il est considéré comme éteint par Pregill *et al.* (1994). Nous n'avons pas connaissance d'observation référencée depuis plusieurs décennies d'un tel animal, ce qui nous incite à considérer l'espèce (ou les espèces) comme éteinte.
- A Saint-Martin vivait également un rongeur oryzomyine, connu uniquement par des restes sub-fossiles, non décrit mais parfois identifié sous l'appellation "*Oryzomys sp.*" (*sic*). Si la présence passée d'un rongeur oryzomyine à Saint-Barthélemy n'est pas connue, elle n'est pas à exclure, car cette île n'a pas encore fait l'objet de prospections paléontologiques et archéozoologiques approfondies.

Dans les Îles du Nord (au moins à Saint-Martin), des restes fossiles d'*Amblyrhiza inundata* ont été découverts. Ce rongeur endémique du Banc d'Anguille, parfois appelé Cobaye géant (son poids pouvait dépasser les 200 kg), appartenait à la famille fossile des Heptaxodontidae, famille connue uniquement des Grandes Antilles et du nord des Petites Antilles. Il n'est cependant pas établi que cette espèce a été contemporaine de l'Homme (Wilson & Reeder, 1993 ; Anonyme, 2000) et cette hypothèse est même actuellement contredite (Hartenberger, 2000).

Une espèce de rongeur de la famille des Echimyidae, *Makalata armata*, largement distribuée en Amérique du Sud, a probablement été référencée pour la Martinique à partir d'une donnée erronée (Wilson et Reeder, 1993).

Deux mammifères marins, autres que des cétacés, vivaient également dans l'ensemble de la zone géographique considérée. Ils ont par la suite été les victimes de la sur-exploitation menée par les immigrants Européens.

- Le premier était un carnivore, le Phoque-moine des Caraïbes, *Monachus tropicalis*, répandu dans la Mer des Antilles, jusqu'à la Péninsule du Yucatán (Mexique) à l'ouest et les Îles Bahamas ainsi que les Keys de Floride au nord (Marion & Sylvestre, 1993). Cette espèce, appelée localement Ours marin, était réputée particulièrement commune à La Petite Terre (Tertre, 1667^a ; Pinchon, 1967), laquelle était même dénommée l'Îlet aux ours marins (d'après le R.P. Breton (1665), cité par le R.P. Pinchon, 1967). Elle est éteinte sur l'ensemble de son aire de répartition depuis le début des années cinquante (Wilson & Reeder, 1993), la dernière observation fiable de cette espèce remontant à 1952, époque à laquelle une petite colonie a été observée à Seranilla Bank, entre La Jamaïque et le Honduras (Anonyme, 2000).
- Le second était un sirénien, le Lamantin d'Amérique, *Trichechus manatus*, qui a disparu des eaux des Antilles françaises, où il était également appelé Vache de mer, depuis le 17^{ème} ou le 18^{ème} siècle (Pinchon, 1967). Cet animal a d'ailleurs laissé son nom (Lamentin) à des communes de la Martinique et de la Guadeloupe. Plusieurs populations de cette espèce se maintiennent aujourd'hui dans des eaux côtières, des lagons ou des fleuves, en différents endroits entre l'Etat d'Espírito Santo au Brésil et la Virginie aux Etats-Unis.

5.2. Espèces anciennement introduites

Si les rongeurs oryzomyines (et *Amblyrhiza inundata*) sont considérés comme ayant été des espèces autochtones endémiques, deux autres espèces terrestres des Antilles françaises sont réputées avoir été introduites par les Amérindiens, avant la venue des Européens (Pregill *et al.*, 1994). A la différence des rongeurs précités, elles présentent une large répartition néotropicale.

- La première est présente à la Martinique mais pas à la Guadeloupe. Il s'agit d'un opossum ou sarigue (marsupial de l'ordre des Didelphimorphia et de la famille des Didelphidae) au nom vernaculaire de Manicou. Il appartient à l'espèce *Didelphis marsupialis*, largement distribuée en Amérique centrale, en Amérique du Sud ainsi que dans les Petites Antilles jusqu'à La Dominique au nord. Si Wilson et Reeder (1993) ne prennent pas position sur l'origine des populations des Petites Antilles, Pregill *et al.* (1994), argumentant de l'absence de restes sub-fossiles en dehors de sites archéologiques, considèrent que cette espèce a été introduite par les Amérindiens. Bénito-Espinal (1990) suggère également une introduction d'origine amérindienne. Nous retenons, avec un certain arbitraire, cette hypothèse, l'alternative étant l'arrivée spontanée de l'espèce d'île en île à des époques indéterminées mais relativement récentes (les formes des Petites Antilles n'étant pas séparées, au niveau spécifique, de celles du continent américain).

- La seconde espèce a été autrefois présente à la Martinique comme à la Guadeloupe (y compris à Marie-Galante). Il s'agit d'un agouti, actuellement rapporté à l'espèce *Dasyprocta leporina*. Les espèces *aguti* (Îles Vierges), *albida* (Grenade, Saint-Vincent), *antillensis* (Sainte-Lucie, Martinique), *fulvus* (Sainte-Lucie, Martinique) et *noblei* (Dominique, Guadeloupe, Montserrat, Saint-Christophe), qui désignaient autrefois des agoutis des Petites Antilles, sont maintenant mises en synonymie ou rapportées à *leporina*. Ce rongeur de la famille des Dasyproctidae, largement distribué en Amérique du Sud, est actuellement considéré comme ayant été introduit dans les Petites Antilles et aux Îles Vierges dans les Grandes Antilles (Wilson et Reeder, 1993 ; Pregill *et al.*, 1994). Il est à noter que deux autres espèces du même genre, *D. mexicana* et *D. punctata*, ont été introduites à Cuba et également, pour la seconde, aux Îles Cayman dans les Grandes Antilles (Wilson et Reeder, 1993). *D. leporina* représentait autrefois un gibier recherché (Tertre, 1667_b), qualité qu'il conserve en Amérique du Sud, ce qui peut expliquer son introduction dans les Petites Antilles. Encore présent à la Guadeloupe, il semble avoir disparu au 18^{ème} siècle de la Martinique (Pinchon, 1967 ; Lescure, 1979) et à une époque qui nous est inconnue de Marie-Galante. Actuellement, des populations d'agoutis sont signalées en Basse-Terre et à La Désirade (Pinchon, 1967 ; Feldmann *et al.*, in AEVA, 1996 ; Ibéné, 2000) ainsi qu'à l'Îlet à Cabrit des Saintes (Breuil & Sastre, 1993). Dans cette dernière île, l'espèce était déjà signalée au début des années quatre-vingts (Philippe Feldmann, *comm. pers.*, septembre 2001). Des saintois nous ont rapporté la présence d'agoutis à Terre de Haut des Saintes, mais ce fait n'a pas été confirmé. Aucune observation d'agouti ne nous a été rapportée pour Marie-Galante. Deux agoutis ont été observés récemment à la Martinique (Ronald Brithmer, *comm. pers.*, juin 2001), témoignant peut-être d'une réintroduction récente de cette espèce sur l'île. La présence d'une population d'agoutis à la Martinique devra cependant être confirmée. A notre connaissance, l'espèce n'est pas signalée en milieu naturel dans les Îles du Nord, bien que certains des agoutis (*D. leporina* ?) qui étaient détenus ces dernières années au zoo de Philipsburg (partie néerlandaise de Saint-Martin) aient été observés hors de leurs enclos. Il semble que tous les spécimens captifs de ce zoo soient morts de maladie en octobre 2000 et que les échappés n'aient pas survécu à la prédation exercée par les chiens errants et les mangoustes (Eric Dubois-Millot, *comm. pers.*, septembre 2001).

5.3. *Espèces récemment introduites*

La Guadeloupe abrite également un carnivore de la famille des Procyonidae, un raton-laveur au nom vernaculaire de Racoon. Ce taxon a longtemps été considéré comme une espèce endémique (e.g. Pinchon, 1967 ; Lescure, 1979 ; Charles-Dominique & Moutou, 1987 ; Moutou, 1987) nommée *Procyon minor*. Cependant, une analyse génétique récente (Pons *et al.*, 1999) montre que l'endémisme de ce taxon est peu probable. La distance génétique entre les ratons-laveurs de la Guadeloupe et ceux de la côte est des Etats-Unis s'est révélée environ quatre fois plus faible que celle trouvée entre ces derniers et ceux de la côte ouest des Etats-Unis, tous les ratons-laveurs des Etats-Unis étant pourtant référencés (jusqu'à maintenant) dans la même espèce : *Procyon lotor*. Les ratons-laveurs de la Guadeloupe seront donc vraisemblablement rapportés dans l'avenir (Jean-Marc Pons, *comm. pers.*, juillet 2000) à cette espèce largement distribuée en Amérique du Nord et en Amérique Centrale, et introduite en diverses régions d'Eurasie. A l'appui de cette thèse, il convient de noter la distribution très limitée du genre *Procyon* dans les Antilles. "*P. gloveralleni*" de La Barbade, probablement éteint, et "*P. maynardi*" des Bahamas (Nassau Island) dans les Grandes Antilles, étaient les deux seules autres formes présentes. Considérées jusqu'à maintenant comme des espèces endémiques, elles pourraient en réalité, tout comme "*P. minor*", être conspécifiques de *P. lotor* (et avoir été introduites). Cependant, une étude complémentaire de la systématique de ce groupe serait nécessaire pour valider ce point (Wilson & Reeder, 1993).

Raton-laveur ("*Procyon minor*")



(Rivière Bras-David, 22 juillet 2001)

Illustration : *Tanguy Deville*



Illustration : Tanguy Deville

L'époque de l'introduction du Raton-laveur en Guadeloupe et son origine sont inconnues. Cependant, l'absence de données paléontologiques et archéozoologiques, l'absence de citation par les premiers chroniqueurs, la présence isolée au centre des Petites Antilles et le rattachement à une espèce non néotropicale, font penser à une introduction à la Guadeloupe. Celle-ci ne serait pas le fait des Amérindiens, contrairement à celles du Manicou et de l'Agouti, mais aurait eu lieu plus récemment à partir d'individus de la côte est des Etats-Unis. Nous l'avons donc placé, avec un certain arbitraire, parmi les espèces introduites après le début de la colonisation européenne. En Guadeloupe, le Raton-laveur est cité de la Basse-Terre et de la Grande-Terre. Il est présent à Marie-Galante depuis une date qui nous est inconnue. Dans cette île, il nous a été signalé des collines de Ducos (est de Grand-Bourg) et de Dorot, dans la forêt de La Barre de l'Île (Michel Grandguillotte, *comm. pers.*, septembre 2001), ainsi que des Mornes Lalanne et Beaufiles (est de Grand-Bourg), des Sources (sud de Saint-Louis) et de l'Anse du Coq au nord de l'île (David Guyader, *comm. pers.*, septembre 2001). Des ratons-laveurs sont présents depuis quelques années à La Désirade (Alain Saint-Aurey, *comm. pers.*, mars 2001 & Maguy Dulormne, *comm. pers.*, septembre 2001) où ils causaient déjà des dégâts dans les jardins en janvier 1994 (Philippe Feldmann, *comm. pers.*, septembre 2001). Des ratons-laveurs d'origine inconnue (Guadeloupe ?) sont observés au moins depuis 1954 à la Martinique (Bon Saint Côme & Tanasi, 1994) où l'espèce semble durablement installée. L'espèce est également présente à Saint-Martin (Bon Saint Côme & Tanasi, 1994) où la première observation dont nous ayons connaissance remonte à 1985 et où les indices de présence semblent de plus en plus fréquents depuis (Eric Dubois-Millot, *comm. pers.*, septembre 2001). Nous n'avons pas connaissance d'observation à Saint-Barthélemy.

Cinq autres espèces de mammifères sauvages ont été introduites dans les Antilles françaises après le début de la colonisation européenne.

- Trois d'entre elles, des rongeurs anthropophiles muridés de la sous-famille des Murinae, l'ont été fortuitement. Il s'agit du Rat noir, *Rattus rattus*, apparu localement après 1635, de la Souris domestique, *Mus musculus*, signalée dès 1654 par le R.P. du Tertre (1667_b) et du Rat-surmulot, *Rattus norvegicus*, d'introduction plus récente. Ce dernier serait arrivé aux Antilles françaises à la fin du 18^{ème} siècle (Pinchon, 1967).
- La quatrième espèce est un carnivore de la famille des Herpestidae. Il s'agit d'une mangouste souvent citée comme *Herpestes auropunctatus*, la Petite Mangouste indienne, taxon actuellement inclus dans l'espèce *Herpestes javanicus*. Cette mangouste a été introduite volontairement en 1888 à la Guadeloupe et entre 1890 et 1891 à la Martinique (Pinchon, 1967 ; Charles-Dominique & Moutou, 1987 ; Bénito-Espinal, 1990 ; Pascal *et al.*, in AEVA, 1996), pour lutter contre les rats dans la première île et, en outre, pour réduire les populations d'un crotale endémique, le Trigonocéphale fer-de-lance, *Bothrops lanceolatus*, dans la seconde (De Vos *et al.*, 1956 ; Pinchon, 1967). Elle a également été introduite à Marie-Galante et à Saint-Martin (Charles-Dominique & Moutou, 1987), mais apparemment pas à Saint-Barthélemy. Le R.P. Pinchon (1967) pense que l'espèce n'a jamais été présente à La Désirade. Bien qu'elle y soit citée par Charles-Dominique & Moutou (1987) et Moutou (1987), nous n'avons pas connaissance d'observation, ce qui nous incite à la considérer comme absente de cette île. Elle est absente de La Petite Terre (Lorvelec *et al.*, in AEVA, 2000), mais était présente, encore récemment, sur l'Îlet Fajou (Grand Cul-de-sac marin de la Guadeloupe) où, d'après des témoignages que nous avons recueillis, elle aurait été introduite dans les années trente et où elle semble avoir été éradiquée en avril 2001 (Pascal & Lorvelec, 2001).
- Parmi les espèces introduites à la Guadeloupe, il convient d'ajouter un rongeur de la famille des Sciuridae. Il s'agit d'un écureuil d'une espèce non identifiée (genre *Tamias* ?) qui semble installé durablement depuis plusieurs dizaines d'années dans une zone de collines située au nord de Pointe-à-Pitre en Grande-Terre ainsi que sur les Îlets Boissard et Petrelluzi dans le Petit Cul-de-sac marin (Philippe Feldmann, *comm. pers.*, juin 2001).

6. Statut des espèces actuellement présentes

6.1. *Effectifs des populations*

Si la Mangouste (et vraisemblablement l'Ecureuil) sont essentiellement diurnes, la plupart des espèces actuellement présentes aux Antilles françaises ont des mœurs nocturnes ou crépusculaires et sont discrètes. Les effectifs de leurs populations sont difficiles à évaluer. Néanmoins, nous avons tenté de distinguer trois catégories.

- L'Agouti nous semble actuellement rare, avec des populations réduites et localisées, sauf peut-être à La Désirade où il paraît plus fréquent. Il est en forte régression si l'on en croit les écrits de chroniqueurs anciens (Tertre, 1667_b). L'espèce d'écureuil introduite à la Guadeloupe semble également très localisée.
- Le Manicou demeure peu étudié à la Martinique. Nous le situons comme une espèce généralement peu commune, tout comme le Raton-laveur, bien que ce dernier soit actuellement présent dans la plupart des îles principales des Antilles françaises.
- Les deux espèces de *Rattus* et la Souris domestique sont fréquentes et présentes dans de nombreux milieux anthropisés ou anciennement anthropisés, mais aussi dans des milieux naturels (essentiellement le Rat noir). Tous les îlots périphériques de la Guadeloupe et de la Martinique que nous avons prospectés, aussi bien ceux recouverts d'une végétation adaptée à la sécheresse, que ceux recouverts de mangroves, hébergent d'ailleurs des populations de Rat noir. La Mangouste est également une espèce fréquente dans de nombreux biotopes, depuis le niveau de la mer jusqu'aux plus hautes altitudes.

6.2. *Impact sur les écosystèmes d'accueil*

La biologie des espèces anciennement introduites (Manicou et Agouti) est peu connue localement et les perturbations qu'elles ont occasionnées sur les écosystèmes d'accueil sont difficiles à apprécier du fait de l'ancienneté de leur intégration. Cependant, si l'Agouti est une espèce strictement végétarienne, le Manicou intègre dans son régime omnivore des œufs et des couvées d'oiseaux.

Il est généralement admis que les espèces récemment introduites (Mangouste, Raton-laveur, Souris domestique, Rat noir, Rat-surmulot et Ecureuil), ont toutes, à des degrés divers, un effet perturbateur sur le fonctionnement et la biodiversité des écosystèmes d'accueil. Les connaissances ou le recul du temps manquent parfois pour évaluer correctement la nature et l'importance de cet effet (Souris domestique et Ecureuil).

Le Raton-laveur a, entre autres, un impact sur l'herpétofaune et l'avifaune. Selon Bon Saint Côme & Tanasi (1994), il se nourrit de crustacés, de mollusques, de poissons, d'anoures et d'oiseaux, mais il est également un gros consommateur de fruits (melon), de canne à sucre et, à la Martinique, de patates douces.

Plusieurs auteurs considèrent que les deux espèces de *Rattus* et la Mangouste ont contribué à la disparition ou à l'extinction de différentes espèces de lézards, de serpents, d'oiseaux et de mammifères des Petites Antilles (espèces parfois endémiques d'une île), la Mangouste étant souvent tenue pour le principal responsable de l'impact sur l'herpétofaune (e.g. Pinchon, 1967 & 1976 ; Lescure, 1979 ; Powell & Henderson, 1996 ; Censky & Kaiser, 1999 ; Henderson & Powell, 1999). A titre d'exemple, les deux espèces de *Rattus* introduites sont soupçonnées avoir participé à l'extinction des rongeurs oryzomyines endémiques (Pinchon, 1967 ; Lescure, 1979) et l'impact de la Mangouste sur les dernières populations de ces rongeurs, à l'époque de son introduction, ainsi que sur les populations d'agoutis, est probable. La prédation occasionnée par ces espèces sur l'herpétofaune et l'avifaune est encore actuellement très importante, comme en témoignent les premiers effets de deux opérations de biologie de la conservation, récemment conduites dans les Antilles françaises pour aboutir à l'éradication d'espèces allochtones en milieux micro-insulaires.

- La première opération a concerné les populations du Rat noir des Îlets de Sainte-Anne (Pascal, 1999). Ces quatre îlots, situés au sud de la Martinique, représentent une superficie totale de 5,6 ha. Ils sont recouverts d'une végétation adaptée à la sécheresse et hébergent d'importantes colonies d'oiseaux marins à l'époque de la reproduction. Ils bénéficient du statut de Réserve Naturelle et leur gestion est assurée par le Parc Naturel Régional de la Martinique. La réussite de l'éradication, tentée en 1999, a été confirmée sur trois des quatre îlots en 2001 et sera vérifiée prochainement pour le quatrième. L'abondance des rats sur ces îlots était de l'ordre de 48 individus à l'hectare (valeur calculée pour la totalité de la fraction capturable par piégeage de la population) L'éradication a eu pour conséquence, dès l'année 2000, une augmentation spectaculaire du succès reproducteur d'oiseaux marins nicheurs de la réserve (Ronald Brithmer, *comm. pers.*, janvier 2001).
- La seconde opération a concerné la population du Rat noir et celle de la Mangouste de l'Îlet Fajou (Pascal & Lorvelec, 2001). Située dans le Grand Cul-de-sac marin de la Guadeloupe, cet îlot, en grande partie recouvert de mangroves, couvre une superficie d'environ 115 ha. Il bénéficie du statut de Réserve Naturelle et fait partie du Parc National de la Guadeloupe qui en assure la gestion. L'éradication a été tentée de façon conjointe pour les deux populations en 2001 et semble réussie (la validation aura lieu en 2002). D'ores et déjà, elle a permis le succès de la reproduction de la Tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*) en 2001, tortue marine dont les pontes étaient, auparavant, pratiquement toutes détruites par les mangoustes (Xavier Delloue, *comm. pers.*, septembre 2001). Cette opération a permis de connaître les abondances des deux espèces dans ce type de milieu, respectivement 6,4 et 0,7 individus à l'hectare pour le Rat noir et la Mangouste (valeurs calculées pour la totalité des fractions capturables par piégeage des deux populations) et le rapport de biomasse entre les deux espèces (Mangouste/Rat noir : 36,4 %). Ce rapport élevé indique clairement que le Rat noir n'était pas la seule proie de la Mangouste sur cet îlot.

6.3. Statut de protection

A l'échelle mondiale, l'UICN (Edition 2000, Anonyme, 2000) évalue formellement depuis 1996 trois des espèces mentionnées dans ce document dans la catégorie EX (*Monachus tropicalis*, *Amblyrhiza inundata* et *Megalomys desmarestii*) et une dans la catégorie EN ("*Procyon minor*", considéré ici comme une espèce endémique). Aucune des espèces n'est listée dans les annexes de la CITES (Anonyme, 2001).

A l'échelle locale, la législation française (Anonyme, 1987_{a,b}) protège les populations de trois espèces à la Guadeloupe ("*Procyon minor*", *Dasyprocta leporina* et le Rat-mondoungue) ainsi que d'une espèce à la Martinique (*Didelphis marsupialis*). Malgré les mesures de protection dont il fait l'objet à la Guadeloupe, l'Agouti semble devenu rare et localisé. Cette espèce paraît menacée de disparition dans les Antilles françaises et pourrait faire l'objet d'un programme d'étude permettant de mettre en place d'éventuelles mesures de conservation pour ses populations. L'introduction de "*Procyon minor*" à la Martinique et la révision de sa position systématique, pose la question de la généralisation de son statut de protection.

7. Conclusion : évaluation de l'impact de l'Homme

L'installation des hommes dans les îles des Antilles françaises, Amérindiens puis Européens, a provoqué un complet renouvellement de la faune mammalienne (hors Chiroptères et Cétacés).

Les espèces terrestres autochtones et endémiques (au moins trois rongeurs) sont toutes présumées éteintes. L'une des deux espèces marines (un carnivore) est également éteinte, l'autre (un sirénien) a disparu de la zone géographique considérée. Les espèces actuellement présentes (un marsupial, deux carnivores et cinq rongeurs) sont toutes à large répartition et présumées allochtones.

Ce constat d'un renouvellement faunique, entre 2000 ans B.C. et l'époque actuelle, peut probablement être élargi à l'ensemble des Petites Antilles (Pregill *et al.*, 1994) ; les Petites Antilles formant un chapelet de seize îles ou bancs d'îles compris entre le Banc de Grenade et des Grenadines au sud et l'Île de Sombrero au nord, ces bancs n'ayant jamais été reliés au continent ni probablement entre eux.

Il est à mettre en relation avec les interprétations similaires concernant les Mammifères (hors Chiroptères, Phocidae et Cétacés), formulées à partir de données archéozoologiques, datées d'entre le 9^{ème} millénaire B.C. et l'époque actuelle, pour cinq grandes îles méditerranéennes isolées du continent au moins depuis le début du Pléistocène Supérieur (130000 ans). Il s'agit de Chypre, La Crète, La Sardaigne, La Corse et Majorque (Vigne, 1994 & 1999 ; Vigne *et al.*, 1997). Une sixième île répondant à cette définition, Rhodes, demeure insuffisamment documentée à ce jour.

Il nous semble encore prématuré de généraliser cet ensemble de résultats analogues à d'autres îles ou archipels isolés d'un continent depuis une durée suffisamment longue pour avoir permis la différenciation d'une faune mammalienne endémique. Cependant, ces résultats mettent en évidence l'impact déterminant de l'anthropisation et des invasions biologiques qui lui sont liées, sur l'extinction de certaines faunes mammaliennes insulaires holocènes, et ce dans différentes régions biogéographiques.

8. Références bibliographiques

- AEVA (Pascal M., Barré N., Feldmann P., Lorvelec O. & Pavis C.), 1996. Faisabilité écologique d'un programme de piégeage de la Mangouste dans la Réserve Naturelle de la Caravelle (Martinique). *Rapport n°12 de l'Association pour l'Etude et la protection des Vertébrés et végétaux des petites Antilles (AEVA), Parc Naturel Régional de la Martinique*. Petit-Bourg, Guadeloupe, septembre 1996 : 14 pages.
- AEVA (Feldmann P., Barré N., Breuil A., Breuil M., Lorvelec O. & Pavis C.), 1996. Les Vertébrés terrestres du site du projet de barrage de Bras-David (Basse-Terre, Guadeloupe). *Rapport n°14 de l'Association pour l'Etude et la protection des Vertébrés et végétaux des petites Antilles (AEVA), Stucky-Ingénieurs Conseil SA*. Petit-Bourg, Guadeloupe, novembre 1996 : 54 pages.
- AEVA (Lorvelec O., Levesque A., Leblond G., Jaffard M.-E., Barré N., Feldmann P., Pascal M. & Pavis C.), 2000. Suivi écologique des Reptiles, Oiseaux et Mammifères aux îles de la Petite Terre (commune de la Désirade, Guadeloupe). Années 1998 et 1999. *Rapport n°24 de l'Association pour l'Etude et la protection des Vertébrés et végétaux des petites Antilles (AEVA)*. Petit-Bourg, Guadeloupe, décembre 2000 : 104 pages, 8 cartes, 8 planches photographiques.
- Allen G.M., 1911. Mammals of the West Indies. *Bulletin of the Museum of Comparative Zoölogy at Harvard College*, **LIV** (6) : 175-263.
- Anonyme, 1987. Arrêté du 17 février 1989 fixant les mesures de protection des mammifères dans le département de la Martinique. *Journal officiel de la République française*, 24 mars 1989. NOR : PRME8961318A.
- Anonyme, 1987. Arrêté du 17 février 1989 fixant les mesures de protection des mammifères dans le département de la Guadeloupe. *Journal officiel de la République française*, 24 mars 1989. NOR : PRME8961315A.
- Anonyme, 1995. Arrêté du 27 juillet 1995 fixant la liste des mammifères marins protégés sur le territoire national. *Légifrance, l'essentiel du Droit français, Journal officiel de la République française*, 1^{er} octobre 1995. NOR : ENVN9540263A.
- Anonyme, 1999. IUCN Guidelines for Prevention of Biodiversity Loss due to Biological Invasion. *Species*, **31-32** : 28-42.
- Anonyme, 2000. The 2000 IUCN Red List of Threatened Species. *International Union for Conservation of Nature and Natural Resources (IUCN)* : <http://www.redlist.org>.
- Anonyme, 2001. Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). *United Nations Environment Programme (UNEP), World Conservation Monitoring Centre (WCMC)* : http://www.cws-scf.ec.gc.ca/cites/control_12.
- Balouet J.-C. & Alibert E., 1989. *Le grand livre des espèces disparues*. Editions Ouest-France, Rennes, F. : 195 pages.
- Bénito-Espinal E., 1990. *La grande encyclopédie de la Caraïbe. La faune 2* Editions Sanoli : 207 pages.
- Bon Saint Côme M. & Tanasi M., 1994. Le Raccoon en Martinique. *Rapport, Office National de la Chasse*. Fort-de-France, Martinique : 15 pages.
- Borel G., 1990. Le foyer de Bilharziose à *Schistosoma mansoni* de l'arrière mangrove de Guadeloupe. *Thèse de l'Université de Montpellier II*. Montpellier : 198 pages.

- Breuil M. & Sastre C., 1993. Inventaire écologique de l'Archipel des Saintes (Guadeloupe) : végétation et Vertébrés (sauf Oiseaux). *Rapport, Parc National de la Guadeloupe, Muséum National d'Histoire Naturelle*. Paris : 24 pages.
- Censky E.J. & Kaiser H., 1999. The Lesser Antillean Fauna. *In* : B.I. Crother (editor) : *Caribbean Amphibians and Reptiles*. Academic Press, First edition, San Diego and London : 181-221.
- Charles-Dominique P. & Moutou F., 1987. Les Carnivores des Départements et Territoires d'Outre-Mer. *In* : M. Artois & P. Delattre (éditeurs). *Encyclopédie des Carnivores de France. Espèces sauvages ou errantes, indigènes ou introduites, en Métropole ou dans les DOM-TOM*. Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères, Nort sur Erdre, F., **20-21** : 27 pages.
- Combes C. & Delattre P., 1981. Principaux paramètres d'infestation des rats (*Rattus rattus* et *Rattus norvegicus*) par *Schistosoma mansoni* dans un foyer de schistosomose intestinale de la région Caraïbe. *Acta Oecologica, Oecol. Applic.*, **2** (1) : 63-79.
- Darwin C., 1859. *L'origine des espèces au moyen de la sélection naturelle ou la lutte pour l'existence dans la nature*. Traduction de E. Barbier. Editions C. Reinwald, Paris, 1880 : 604 pages.
- De Vos A., Manville R.H. & Van Gelder R.G. 1956. Introduced Mammals and their Influence on Native Biota. *Zoologica*, **41**: 163-174.
- Golvan Y.J., Combes C., Euzéby J. & Salvat B., 1981. Enquête d'épidémiologie écologique sur la schistosomose à *Schistosoma mansoni* en Guadeloupe (Antilles françaises). *Mémoires du Muséum National d'Histoire naturelle*. Editions du Muséum, Série A, Zoologie, Paris, **119** : 1-229.
- Goursaud R. & Pérez J.-M., 1993. Les leptospiroses en Guadeloupe. Résultats préliminaires d'une étude prospective. *Cinquième journée thématique de biologie médicale*. Le Gosier, Guadeloupe, 24 et 25 avril 1993 : poster.
- Hartenberger J.-L., 2000. La mort des mammifères des îles. *Pour la Science*, **276** : 48-54.
- Henderson R.W. & Powell R., 1999. West Indian Herpetoecology. *In* : B.I. Crother (editor) : *Caribbean Amphibians and Reptiles*. Academic Press, First edition, San Diego and London : 223-268.
- Ibéné B., 2000. Conservation de la faune sauvage de l'archipel guadeloupéen : espèces sensibles et menacées, dangers, mesures de sauvegarde. *Thèse de Doctorat Vétérinaire de l'Université Paul-Sabatier*. Toulouse : 136 pages.
- Jérémy S., 1999. Impact des rats sur les populations d'oiseaux de la réserve naturelle des îlets de Sainte-Anne. *Rapport, Parc Naturel Régional de la Martinique, Université des Antilles et de la Guyane*. Juin 1999 : 26 pages, annexes.
- Jourdane J. & Imbert-Establet D., 1980. Etude expérimentale de la permissivité du Rat sauvage (*Rattus rattus*) de Guadeloupe à l'égard de *Schistosoma mansoni*. Hypothèse sur le rôle de cet hôte dans la dynamique des foyers naturels. *Acta Tropica*, **37** : 41-51.
- Juminer B., Borel G., Mauléon H., Durette-Desset M.-C., Raccurt C.P., Roudier M., Nicolas M. & Pérez J.-M., 1993. L'infestation murine naturelle par *Angiostrongylus costaricensis* Morera & Céspedes, 1971 à la Guadeloupe. *Bulletin de la Société de Pathologie Exotique*, **86** : 1-4.
- Kermarrec A., 1981. Incidence des techniques agricoles sur la schistosomose humaine en Guadeloupe. *In* : Enquête d'épidémiologie écologique sur la schistosomose à *Schistosoma mansoni* en Guadeloupe (Antilles françaises). *Mémoires du Muséum National d'Histoire naturelle*. Editions du Muséum, Série A, Zoologie, Paris, **119** : 141-149.
- Lescure J., 1979. Singularité et fragilité de la faune en vertébrés des petites Antilles. *Comptes-rendus des Séances de la Société de Biogéographie*, **482** : 93-109.

- Mac Arthur R.H. & Wilson E.O., 1967. *Island Biogeography*. Princeton Univ. Press, Princeton, N.J., U.S.A. : 204 pages.
- Marion R. & Sylvestre J.-P., 1993. *Guide des otaries, phoques et siréniens*. Delachaux et Niestlé, Lausanne, S. : 159 pages.
- Michel V., 2001. Epidémiologie de la leptospirose zoonose : étude comparée du rôle de différentes espèces de la faune sauvage et de leur environnement. *Thèse de l'Université Claude Bernard, Lyon I*. Lyon : 223 pages, 65 pages d'annexes.
- Moutou F., 1987. Les Carnivores au sein des Mammifères des départements et territoires français d'Outre-Mer. *Rapport, Ministère des DOM-TOM*. Paris, décembre 1987 : 47 pages.
- Pascal M., 1999. Compte-rendu factuel de l'opération d'éradication des populations de rats noirs (*Rattus rattus*) des îlets de la Réserve Naturelle de Sainte-Anne. *Compte-rendu de mission, Parc Régional de la Martinique, Direction de l'Environnement de la Martinique, INRA-SCRIBE*. Fort-de-France, décembre 1999 : 10 pages, 35 pages d'annexes, cartes.
- Pascal M. & Lorvelec O., 2001. Éradication simultanée des populations allochtones du Rat noir (*Rattus rattus*) et de la Mangouste (*Herpestes javanicus*) de l'Îlet Fajou et de ses îlots satellites (Réserve Naturelle du Grand Cul-de-Sac Marin, Parc National de la Guadeloupe, 1^{er} mars – 5 avril 2001). *Compte-rendu de mission, Parc National de la Guadeloupe, INRA-SCRIBE*. Saint-Claude, Guadeloupe, juin 2001 : 17 pages.
- Pinchon R. (Père), 1967. *Quelques aspects de la Nature aux Antilles*. Fort-de-France, Martinique : 254 pages.
- Pinchon R. (Père), 1976. *Les Oiseaux*. Seconde édition, Fort-de-France, Martinique : 326 pages.
- Pons J.-M., Volobouev V., Ducroz J.-F., Tillier A. & Reudet D., 1999. Is the Guadeloupean racoon (*Procyon minor*) really an endemic species ? New insights from molecular and chromosomal analyses. *Journal of Zoological Systematics and Evolutionary Research*, **37** : 101-108.
- Powell R. & Henderson R.W., 1996. A Brief History of West Indian Herpetology. In : R. Powell & R.W. Henderson (editors) : *Contributions to West Indian Herpetology. A Tribute to Albert Schwartz*. Society for the Study of Amphibians and Reptiles (SSAR, Publisher), Ithaca, New York, Contributions to Herpetology, **12** : 29-50.
- Pregill G.K., Steadman D.W. & Watters D.R., 1994. Late quaternary Vertebrate Faunas of the Lesser Antilles : Historical Components of Caribbean Biogeography. *Bulletin of Carnegie Museum of Natural History, Pittsburgh*, **30** : 1-51.
- Simpson G.G., 1956. Zoogeography of West Indian Land Mammals. *Novitates, American Museum of Natural History, New York*, **1759** : 1-28.
- Strobel M., De La Varelle B., Chevallier J., Cocquard J.-L., Arnaud J.-P., Lacave J., Desjardin J.-B. & Gabriel J.-M., 1992. La leptospirose en Guadeloupe. Aspects cliniques, biologiques et épidémiologiques. *Méd. Mal. Infect.*, **22** : 648-651.
- Tertre J.B. (du, Père), 1667. Tome II. Traité IV : Des Poissons. In : *Histoire Générale des Antilles Habitées par les Français*. Editions des Horizons Caraïbes, 1973, d'après l'édition de 1667-1671 : 184-230.
- Tertre J.B. (du, Père), 1667. Tome II. Traité VI : Des Animaux de la Terre. In : *Histoire Générale des Antilles Habitées par les Français*. Editions des Horizons Caraïbes, 1973, d'après l'édition de 1667-1671 : 269-333.
- Théron A., Pointier J.-P. & Combes C., 1978. Approche écologique du problème de la responsabilité de l'homme et du rat dans le fonctionnement d'un site de transmission à *Schistosoma mansoni* en Guadeloupe. *Annales de Parasitologie*, **53** (2) : 223-234.

- Vigne J.D., 1994. Les transferts anciens de mammifères en Europe occidentale : histoires, mécanismes et implications dans les sciences de l'homme et dans les sciences de la vie. *In* : L. Bodson (éditeur). *Colloque d'histoire des connaissances zoologiques*. Université de Liège, 20 mars 1993 : 15-38.
- Vigne J.D., 1999. The large "true" Mediterranean island as a model for the Holocene human impact on the European vertebrate fauna ? Recent data and new reflections. *In* : N. Benecke (editor). *The Holocene History of the European Vertebrate Fauna. Modern Aspects of Research*. Workshop, 6-9 avril 1998, Berlin : 295-322.
- Vigne J.D., Bailon S. & Cuisin J., 1997. Biostratigraphy of Amphibians, Reptiles, Birds and Mammals in Corsica and the Role of Man in the Holocene Faunal Turnover. *Anthropozoologica*, **25-26** : 587-604.
- Williamson M., 1996. *Biological invasions*. Chapman & Hall, Londres : 244 pages.
- Wilson E.O., 1969. The species equilibrium. *Brookhaven Symposia in Biology*, **22** : 38-47.
- Wilson E.O., 1993. *La diversité de la Vie*. Editions Odile Jacob, Paris : 496 pages.
- Wilson D.E. & Reeder D.M., (editors), 1993. *Mammals Species of the World : A Taxonomic and Geographic Reference*. Smithsonian Institution Press, Washington and London : 1207 pages.

9. Annexe : liste des espèces de Mammifères des Antilles françaises, hors Chiroptères et Cétacés (excluant celles dont la présence demeure insuffisamment documentée) : Martinique, Guadeloupe et Îles du Nord (Saint-Barthélemy et Saint-Martin)

MAMMALIA	Nom(s) vernaculaire(s)	M	G	N	AF	IA
DIDELPHIMORPHIA						
DIDELPHIDAE						
<i>Didelphis marsupialis</i> Linné, 1758	Manicou, Opossum, Sarigue, Sarigue des Antilles	+			ia (?)	2
CARNIVORA						
HERPESTIDAE						
<i>Herpestes javanicus</i> (E. Geoffroy Saint-Hilaire, 1818)	Petite Mangouste indienne, Mangouste	+	+	+	ir	3
PHOCIDAE						
<i>Monachus tropicalis</i> (Gray, 1850)	Phoque-moine des Caraïbes, Ours marin, Loup marin, Phoque caraïbe	é	é	é	a	
PROCYONIDAE						
<i>Procyon lotor</i> (Linné, 1758)	Raton-laveur, Racoon, Raccoon, Rakoun, Ti-Rakoun, Rina, Renard	+	+	+	ir (?)	2
SIRENIA						
TRICHECHIDAE						
<i>Trichechus manatus</i> Linné, 1758	Lamantin d'Amérique, Lamentin, Vache de mer, Lamantin des Antilles, Lamantin des Caraïbes	d	d	d	a	
RODENTIA						
DASYPROCTIDAE						
<i>Dasyprocta leporina</i> (Linné, 1758)	Agouti	d	+		ia (?)	1
MURIDAE : MURINAE						
<i>Mus musculus</i> Linné, 1758	Souris domestique, Souris	+	+	+	ir	3
<i>Rattus rattus</i> (Linné, 1758)	Rat noir, Rat	+	+	+	ir	3
<i>Rattus norvegicus</i> (Berkenhout, 1769)	Rat-surmulot, Surmulot, Rat	+	+	+	ir	3
MURIDAE : SIGMODONTINAE						
<i>Megalomys desmarestii</i> (J. Fischer, 1829)	Rat-pilori, Rat musqué de Martinique	é			e	
Espèce(s) non décrite(s) (Oryzomyini)	Rat-mondoungue, Rat mondong, Rat des rizières		é (?)		e	
Espèce(s) non décrite(s) (Oryzomyini)	-			é	e	
SCIURIDAE						
Espèce non déterminée (<i>Tamias</i> sp. ?)	Ecureuil		+		ir	1
Nombre d'espèces		10	10	8	13	8

GROUPE : groupe monophylétique supérieur au rang de la famille, selon la classification retenue.

FAMILLE, SOUS-FAMILLE et *Nom scientifique* de l'espèce : selon l'ordre alphabétique.

Nom(s) vernaculaire(s) de l'espèce : nom français souligné, lorsqu'il en existe un à notre connaissance, suivi d'un ou plusieurs nom(s) vernaculaire(s) créole(s) et/ou français usité(s) localement.

M (Martinique) ; **G** (Guadeloupe : Basse-Terre, Grande-Terre, Marie-Galante, Les Saintes, La Désirade, La Petite Terre) ; **N** (Îles du Nord : Saint-Barthélemy, Saint-Martin). Espèce :

- +** actuellement présente,
- d** disparue de l'aire géographique considérée,
- é** éteinte sur l'ensemble de son aire de répartition,
- (?)** au statut encore discuté.

AF (Antilles françaises). Espèce :

- e** autochtone endémique,
- a** autochtone non endémique,
- i** allochtone depuis l'arrivée de l'Homme dans la Caraïbe. Invasion biologique :
 - ia** ancienne, antérieure au début de la colonisation européenne,
 - ir** récente, postérieure au début de la colonisation européenne,
- (?)** au statut encore discuté.

IA : indice d'abondance dans les Antilles françaises. Espèce actuellement présente :

- 1** rare ou localisée,
- 2** généralement peu commune,
- 3** fréquente et présente dans de nombreux milieux.